

**Changements apportés aux tarifs du service Poste
aux lettres internationale à tarifs préférentiels
en vigueur le 16 janvier 2017**



De partout... jusqu'à vous

Le présent aperçu constitue un avis des changements qui ont une incidence sur les services que vous, ou un utilisateur autorisé de la convention que vous avez conclue avec Postes Canada, utilisez.

Sommaire

Le 16 janvier 2017, Postes Canada mettra en place des rajustements tarifaires pour son service Poste aux lettres internationale à tarifs préférentiels.

Une augmentation moyenne pondérée de 3.1 % est prévue au tarif des trois catégories de service (prioritaire, standard et par article). Cette hausse tient compte de la valeur du service, de l'inflation et des coûts accrus.

Aucune autre modification au service n'est prévue à l'heure actuelle.

Veillez communiquer ces renseignements au représentant approprié au sein de votre organisation.